



Règles et consignes de sécurité

STAGES FUN ARCHERIE

Pratiqué comme activité sportive structurée, dans le respect des règles qui la régissent, le tir à l'arc n'est pas dangereux. Il n'en demeure pas moins que l'arc est une arme, que la flèche ou l'arc peuvent blesser et que leur utilisation génère des risques. Pour éviter tout accident il est primordial de se conformer scrupuleusement aux règles et consignes de sécurité. Il appartient donc à tous de respecter et faire respecter les règles et de faire preuve sans relâche de la plus grande vigilance.

1. Les activités de Fun Archerie ont lieu sur un terrain privé. Il est interdit à quiconque d'y pénétrer sans l'autorisation du responsable.

2. L'activité de tir à l'arc est toujours encadrée par un moniteur. Elle est néanmoins à vos propres risques. Tout archer doit être au bénéfice d'une assurance RC et d'une assurance accidents. Chaque participant est responsable des dégâts qu'il pourrait occasionner.

3. Les enfants dès 8 ans et les jeunes de moins de 18 ans peuvent participer aux activités pour autant qu'ils soient autorisés par leur représentant légal ou accompagnés par un parent ou proche. Pour les plus petits, il est conseillé qu'un parent reste sur le terrain en cas de petits soucis (au moins le premier jour).

4. Consignes générales

- Respecter les limitations de vitesse et le calme en entrant dans le village.
- Être ponctuel. Le stage commence à 09h.30 précises. Il faut arriver 10 minutes avant.
- Dès l'entrée sur le terrain **le calme** est exigé. Pas de cris ni d'agitation.
- Déposez vos affaires vers les tables.
- Pensez à aller aux toilettes avant le cours, le terrain ne dispose que de toilettes sèches.
- Pensez à prendre une boisson pour se désaltérer en cas de forte chaleur.

5. Consignes vestimentaires

- Privilégiez les vêtements près du corps protégeant intégralement l'avant-bras et le buste (un t-shirt manche longue ou un sweat-shirt). Evitez les manches courtes, sauf en cas de forte chaleur.
- Portez des chaussures adaptées au terrain herbeux qui peut être humide.
- Pas de foulard ou autre ornement.
- Les filles doivent s'attacher les cheveux longs derrière la tête.

6. Echauffement physique et étirements

La séance de tir à l'arc commence toujours par un échauffement physique de 5 à 10 minutes qui doit être réalisé dans le silence et avec sérieux. Tous les exercices doivent être réalisés dans le calme, sans précipitation et avec grand soin pour ne pas se blesser par la suite pendant le cours. Tout élève en retard doit faire ses exercices avant de rejoindre le cours sur le pas de tir.

7. Consignes de sécurité

a) De manière générale :

- Ne **jamais courir** sur le terrain pendant la séance d'entraînement.
- Ne pas utiliser de matériel inadapté ou endommagé (flèches cassées ou trop courtes, corde usagée, repose-flèche défectueux...). Chaque élève **vérifie** son matériel avant de tirer.
- Ne jamais tirer sans ses **protections** (palette, protège-bras).
- Ne jamais mettre sous tension l'arc et lâcher la corde sans flèche encochée.
- Ne jamais encocher ou armer l'arc, même sans flèche, **ailleurs que sur le pas de tir et en direction de la cible.**
- Le tir avec des pointes médiévales ou broadheads et à l'arbalète sont interdits.
- Tout vandalisme, tir sur les arbres, les plantes et les animaux est interdit.

b) Sur le pas de tir :

- Respectez le calme sur le pas de tir.
- Respectez toujours les signaux ou consignes verbales données par l'entraîneur rythmant le tir : montée au pas de tir ; début du tir ; fin du tir.
- Respectez la ligne du pas de tir. Tous les archers se placent **à cheval sur la même ligne de tir.**

- Ne jamais mettre la flèche sur l'arc avant l'autorisation de l'entraîneur et que la zone de tir ne soit entièrement libérée. Attendre l'ordre : « **Archers vous pouvez tirer** »
- Ne pointez jamais un arc vers quelqu'un, avec ou sans flèche.
- Ne dépassez pas le pas de tir et attendez la fin de la volée pour ramasser une flèche tombée devant le pas de tir, même si elle se trouve à vos pieds.
- Ne touchez pas ni dérangez un archer en phase de tir pour ne pas risquer de perturber son geste par un contact inopportun.
- Tout armement fantaisiste est strictement interdit, notamment en hauteur ou dans une direction « croisée » vers une cible d'à côté, vers le mur, les fenêtres de la maison ou les bois de chaque côté de la propriété.
- Une fois la volée terminée l'archer recule, va poser son arc sur le tréteau et attend **en silence** dans la zone d'attente derrière le pas de tir.
- Attendre le signal verbal « **FLÈCHES** » de l'entraîneur pour aller chercher les flèches en cible.
- Rejoindre la cible sans précipitation en **marchant**.

c) **En cible**

- Abordez la cible par les côtés et non de face.
- Avant de retirer les flèches, assurez-vous qu'il n'y ait personne derrière vous.
- Interdiction de retirer une flèche trop haute ou trop enfoncées pour soi en la tordant.
- Retirez les flèches une à une, les vôtres et celle des autres, en plaçant une main sur le blason et en tenant la flèche au plus près de la cible.
- Vérifiez l'état des flèches (pointe, plumes) avant de les ranger dans votre carquois.
- Remettez au plus vite vos flèches dans le carquois.
- Tendez les flèches aux autres archers en gardant les pointes vers vous.
- Aidez vos camarades qui cherchent encore des flèches perdues.
- Lors des séances de tirs comptés, déposez les feuilles de marque deux mètres devant la cible.

8. Consignes pour la fin du cours

- Le cours se termine à 12h30 précises.
- Les élèves rangent dans le calme le matériel selon les indications de l'entraîneur.
- Ils prennent soin de saluer les personnes présentes avant de partir.
- Malgré les efforts d'entretien des bordures du terrain, la présence de tiques ne peut être évitée. De retour à la maison, vérifier l'ensemble du corps des enfants (plis des articulations, nombril, nuque, etc).

9. Nous demandons à tous les visiteurs de préserver la zone propre. Les déchets

sous toute forme, sont à déposer dans la poubelle ou à prendre avec soi et à éliminer de manière appropriée.

10. Du mobilier de jardin est aimablement mis à disposition pour le confort des parents qui restent sur le terrain. Merci d'en prendre soin.

Toute violation du règlement et/ou des règles de sécurité peut entraîner l'expulsion immédiate du terrain de Fun Archerie.

Entraîneur moniteur J+S responsable : Stéphane FREI (076 383 61 03) stfrei@bluewin.ch

Autorisation parentale pour les enfants mineurs

(à retourner signée le premier jour du stage)

Nom de l'élève :

Prénom :

Adresse :

.....

Natel :

Parent de l'élève :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél :

Natel :

Je soussigné autorise mon enfant à pratiquer le tir à l'arc dans le cadre du stage de Fun Archerie
J'autorise l'entraîneur responsable à prendre, en cas d'urgence, toutes les dispositions nécessaires s'il lui est impossible de me joindre à temps.

J'ai lu attentivement les règles et consignes de sécurité du cours de tir à l'arc et après discussion avec mon enfant, je me suis assuré qu'il en a compris toute l'importance. Mon enfant m'a assuré qu'il s'engage à les respecter à la lettre.

J'ai par ailleurs rappelé à mon enfant qu'il doit respecter toutes les consignes données par l'entraîneur lors de ce stage.

Lieu, date :

Signature de l'élève: Signature des parents :

Prévention contre les abus

Dans tous les sports, il est possible que l'entraîneur soit amené à positionner l'élève afin d'adopter l'attitude corporelle juste et de ce fait appliquer les mains sur des endroits précis du corps.

Dans le tir à l'arc, les zones touchées sont le dos, les épaules, les bras et avant-bras, les mains, les hanches, la tête et le visage. Ces contacts se font seulement en groupe, l'élève ne se trouvant jamais seul avec l'entraîneur.

D'autre part, l'utilisation de la photo et/ou de la vidéo dans l'apprentissage du tir à l'arc est parfois très bénéfique pour que l'archer puisse si nécessaire corriger ses défauts. Ces images ne sont qu'un outil pédagogique dans l'apprentissage et seront détruites à la fin du stage.

Quelques photos (enfants de dos) seront toutefois prises afin d'illustrer l'activité sur les supports médiatiques de FUN ARCHERIE (Siteweb, FaceBook, Instagram).

Si un quiproquo devait avoir lieu, je demande aux parents de bien vouloir m'en parler au plus vite afin qu'aucune mésentente ne s'installe.

J'ai pris connaissance de ces deux points importants dans l'apprentissage du tir à l'arc, et j'autorise que mon enfant soit positionné et filmé ou photographié à des fins pédagogiques et illustratives.

Signature de l'élève: Signature des parents: